

Comité International pour le Respect et
l'Application de la Charte Africaine des
Droits de l'Homme et des Peuples



International Committee for the Respect
and Application of the African Charter on
Human and Peoples' Rights

Le CIRAC est une organisation non gouvernementale dotée du Statut Consultatif auprès de l'ECOSOC et du
Statut d'Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

**31^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Palais des Nations, Genève, 29 février – 24 mars 2016**

Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

MAURITANIE

Déclaration

**MALUZA Wasiludio Mavula
Président du CIRAC**

Palais des Nations, 16 mars 2016

Case Postale 2225 CH-1211 GENEVA 20 (Suisse)
Tel. : (41) 79 675 83 25 Email : ciracicrac@gmail.com

Monsieur le Président,

Nous notons avec satisfaction la mise en œuvre par la Mauritanie de plusieurs recommandations du premier cycle de l'Examen Périodique Universel.

Les engagements pris par la Mauritanie sont en effet en cours de réalisation dans plusieurs secteurs vitaux parmi lesquels il faut mentionner **l'éducation** gratuite et obligatoire, les stratégies nationales pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la corruption, la pauvreté. L'adoption d'une **Feuille de route consolidée** pour combattre la traite des êtres humains et toutes les formes contemporaines d'esclavage ainsi que leurs séquelles psychologiques, sociales et économiques font partie des initiatives spéciales et hautement prioritaires de la Mauritanie qu'il convient de souligner.

L'élargissement de la **couverture sanitaire** et les facilités d'accès à l'emploi en faveur des secteurs les plus vulnérables de la population aussi constituent des avancées notables dans la promotion des droits économiques et sociaux.

Nous tenons à relever que la Mauritanie a poursuivi avec constance et détermination sa **coopération exemplaire avec le Conseil des Droits de l'Homme** et le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en vue de consolider l'état de droit et de mener à bon port les réformes en cours dans les divers secteurs des droits de l'homme.

Nos différentes visites en Mauritanie et notre coopération soutenue avec la société civile mauritanienne nous ont convaincu que le combat en faveur des droits de l'homme en Afrique et partout ailleurs ne se gagnera qu'avec l'implication effective des **acteurs de proximité** et de toutes les composantes des sociétés concernées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.